

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et REDACTION :**

au Ministère d'État

**ADMINISTRATION :**

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.  
Pour les autres insertions, ou traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

**SOMMAIRE.**

**MAISON SOUVERAINE :**

Témoignage de sympathie.

**PARTIE OFFICIELLE :**

Ordonnance Souveraine autorisant le port d'une distinction honorifique.

Arrêté ministériel réglant le service des pharmacies le dimanche.

Arrêté ministériel réglant le service de nuit des pharmacies.

**ÉCHOS ET NOUVELLES :**

Célébration du douzième anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie.

Pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Dévote.

Obsèques de M. l'Abbé Milhau.

**VARIÉTÉS :**

Le roman de Pétrarque et de Laure, par M. Jean Bartholoni. — L. H. Labande.

**MAISON SOUVERAINE**

S. A. S. le Prince Souverain a daigné Se faire représenter, le jeudi 26 mai 1927, jour de l'Ascension, aux diverses cérémonies qui ont eu lieu à Reims à l'occasion de la réouverture de la Cathédrale au Culte.

Son Altesse Sérénissime tenant à donner un témoignage personnel de sympathie à Son Eminence le Cardinal Luçon, qui a marié LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre à Monaco et qui est Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles, avait chargé Son Ministre à Paris, le Comte de Maleville, de La représenter et de saluer le Cardinal Archevêque de Reims en Son nom.

La Grand'Messe qui était la première célébrée depuis la Guerre dans la Cathédrale — restaurée en partie seulement — a revêtu une pompe imposante.

S. Em. le Cardinal Luçon était assisté des Evêques de Soissons, de Beauvais, d'Amiens, de Châlons et de l'Evêque Auxiliaire de Reims, Mgr Neveux.

Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait : le Maréchal Franchet d'Espérey; le Général Petit, ancien Défenseur de Reims; le Préfet de la Marne, représentant le Président du Conseil; le Sous-Préfet de Reims; MM. de Mun et Jacqy, Députés de la Marne; une délégation des « Gueules Cassées » avec le Colonel Picot, Député, leur Président; le Représentant de S. A. S. le Prince.

A l'Evangile, le Cardinal Luçon, dont on célébrait le même jour le Jubilé sacerdotal pour ses 60 années de prêtrise, est monté en chaire et a prononcé une allocution de haute tenue, pleine de patriotisme et d'émotion, exprimant toute sa joie de voir rendre au culte la Basilique de Reims, qui a joué un rôle particulièrement glorieux au cours de l'Histoire politique et religieuse de la France, et exprimé sa profonde gratitude pour ceux qui ont aidé à sa défense et à sa reconstruction.

Un déjeuner d'une centaine de couverts a réuni, à l'issue de la cérémonie, dans les locaux du nouveau Grand Séminaire, les invités de S. Em. le Cardinal.

L'office de l'après-midi à la Cathédrale a été

suivi par une foule aussi considérable que celle du matin.

S. G. Mgr Tissier, Evêque de Châlons, a rappelé la belle carrière du Cardinal et souligné sa noble et courageuse conduite pendant la guerre ainsi que son intervention à Rome, à plusieurs reprises, pour obtenir de la part de l'ennemi quelque pitié pour la vieille Basilique.

S. Em. le Cardinal a prié le Comte de Maleville d'exprimer à Son Altesse Sérénissime ses plus vifs remerciements et toute sa reconnaissance pour la marque de haute estime personnelle qu'avait daigné lui donner le Prince Souverain en Se faisant représenter aux fêtes du 26 mai.

**PARTIE OFFICIELLE**

**ORDONNANCES SOUVERAINES**

N° 593.

**LOUIS II**

PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Sur le rapport du Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

Le Carabinier Giuge Alexis, de la Compagnie de Nos Carabiniers, est autorisé à accepter et à porter la Médaille Coloniale avec agrafe « Maroc 1925-1926 » qui lui a été conférée par S. Exc. le Président de la République Française.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Marienbad (Tchéco-Slovaquie), le vingt mai mil neuf cent vingt-sept.

LOUIS.

Par le Prince :  
P. le Secrétaire d'Etat,  
Le Vice-Président du Conseil d'Etat,  
E. ALLAIN.

**ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,  
Vu la délibération, en date du 28 mai 1927, du Conseil de Gouvernement;

**Arrêtons :**

**ARTICLE PREMIER.**

Les pharmacies ci-après désignées resteront ouvertes le dimanche pendant la saison d'été 1927 :

	MONACO-VILLE	LA CONDAMINE	MONTE-CARLO
5 juin .....	.....	Fournier	Delay
12 juin .....	Fiès	Marsan	Hastings
19 juin .....	Fiès	Carando	Faraut
26 juin .....	.....	Fournier	Cruzet
3 juillet .....	Fiès	Marsan	Delay
10 juillet .....	Fiès	Carando	Hastings
17 juillet .....	.....	Fournier	Faraut
24 juillet .....	Fiès	Marsan	Cruzet
31 juillet .....	Fiès	Carando	Delay
7 août .....	.....	Fournier	Hastings
14 août .....	Fiès	Marsan	Faraut
21 août .....	Fiès	Carando	Cruzet
28 août .....	.....	Fournier	Delay
4 septembre .....	Fiès	Marsan	Hastings
11 septembre .....	Fiès	Carando	Faraut
18 septembre .....	.....	Fournier	Cruzet
25 septembre .....	Fiès	Marsan	Delay
2 octobre .....	Fiès	Carando	Hastings

**ART. 2.**

Le présent Arrêté sera affiché d'une manière permanente :

1° dans tous les Commissariats et Postes de Police, ainsi que dans les Casernes des Carabiniers et des Sapeurs-Pompiers ;

2° dans toutes les pharmacies de la Principauté.  
De plus, chaque dimanche, l'indication des pharmacies restant ouvertes sera porté à la connaissance du public par un écriteau placé à la porte des autres pharmacies.

**ART. 3.**

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait en l'Hôtel du Gouvernement, à Monaco, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-sept.

Le Ministre d'Etat,  
M. PIETTE.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,  
Vu la délibération, en date du 28 mai 1927, du Conseil de Gouvernement;

**Arrêtons :**

**ARTICLE PREMIER.**

Les pharmacies ci-après désignées assureront le service de nuit pendant la saison d'été 1927 :

	MONACO-VILLE	LA CONDAMINE	MONTE-CARLO
du 30 mai au 5 juin .....	.....	Fournier	Delay
du 6 au 12 juin .....	Fiès	Marsan	Hastings
du 13 au 19 juin .....	Fiès	Carando	Faraut
du 20 au 26 juin .....	.....	Fournier	Cruzet
du 27 juin au 3 juillet .....	Fiès	Marsan	Delay
du 4 au 10 juillet .....	Fiès	Carando	Hastings
du 11 au 17 juillet .....	.....	Fournier	Faraut
du 18 au 24 juillet .....	Fiès	Marsan	Cruzet
du 25 au 31 juillet .....	Fiès	Carando	Delay
du 1 <sup>er</sup> au 7 août .....	.....	Fournier	Hastings
du 8 au 14 août .....	Fiès	Marsan	Faraut
du 15 au 21 août .....	Fiès	Carando	Cruzet
du 22 au 28 août .....	.....	Fournier	Delay
du 29 août au 4 sept. ....	Fiès	Marsan	Hastings
du 5 au 11 septembre .....	Fiès	Carando	Faraut
du 12 au 18 septembre .....	.....	Fournier	Cruzet
du 19 au 25 septembre .....	Fiès	Marsan	Delay
du 26 sept. au 2 octobre .....	Fiès	Carando	Hastings

## ART. 2.

Le présent Arrêté sera affiché d'une manière permanente :

1° dans tous les Commissariats et Postes de Police, ainsi que dans les Casernes des Carabiniers et des Sapeurs-Pompiers ;

2° dans toutes les pharmacies de la Principauté.

## ART. 3.

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-sept.

Le Ministre d'Etat,  
M. PIETTE.

## ECHOS &amp; NOUVELLES

Sur l'initiative de M. Biondelli, Consul d'Italie à Monaco, la Colonie Italienne de la Principauté a célébré, dans la soirée du mardi 24 mai, le douzième anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie. Elle a invité à cette solennité les représentants du Gouvernement Princier et ceux des nations alliées, ainsi que les délégations des mutilés et anciens combattants français.

La cérémonie a eu lieu à la Maison Italienne sous la présidence de M. Biondelli. Auprès du Consul d'Italie, on remarquait M. Hanne, Secrétaire en chef du Ministère d'Etat, représentant S. Exc. M. Piette, absent ; M. le Baron Pieyre, Consul Général de France ; S. G. Mgr l'Evêque ; M. Fontana, Vice-Président du Conseil National ; M. le Conseiller privé A. Fuhrmeister, Directeur du Cabinet civil ; M. Alexandre Médecin, Maire de Monaco ; M. Bouvier, Consul de Belgique ; M. Hoog, Vice-Consul britannique, etc. M. le Général Roubert, empêché, s'était excusé.

Les mutilés et blessés italiens avaient été placés à droite et à gauche de l'estrade.

La délégation française, ayant à sa tête MM. Palmaro et Moutier, a déposé, en arrivant, une gerbe de fleurs devant la plaque commémorative des soldats italiens morts à la guerre.

Après l'exécution des hymnes nationaux, des discours patriotiques ont été prononcés par M. Toletti, Vice-Président de l'Union Italienne, M. le Prof. Cantoni, de Vintimille, et M. le Consul d'Italie.

Puis, M. Biondelli a procédé à une remise de Croix de guerre et de Médailles de la Victoire.

L'assistance a été ensuite invitée à se rendre à l'hôtel Majestic où un lunch a été offert.

On nous communique :

Dimanche dernier, un groupe important de membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse de Nice est venu faire un pèlerinage à notre sanctuaire de Sainte-Dévote. Une centaine de sociétaires arrivèrent par le train de 7 h. 20 ; d'autres firent le parcours par la route. Tous étaient réunis à Sainte-Dévote, avec les cinquante membres des trois Conférences de Monaco.

S. G. Mgr l'Evêque a célébré dans cette église la messe de communion, au cours de laquelle M. le Chanoine Retz, Curé de la paroisse, avec son éloquence bien connue, fit une brillante allocution retraçant, à grands traits, la touchante légende de la sainte patronne de la Principauté.

A 10 heures, les pèlerins assistèrent à la Grand' Messe à la Cathédrale où des places leur avaient été réservées dans le transept. Mgr Clément occupait le trône pontifical. Le sermon habituel fut remplacé par une très belle improvisation du distingué Curé, M. le Chanoine Delpech, sur les œuvres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Toute l'assistance a été émerveillée de la parfaite exécution de la messe *Æterna Christi Munera*, de

Palestrina, par la réputée Maîtrise du Chanoine Perruchot.

Le chœur final de Hændel a été particulièrement goûté.

Après une visite des ravissants jardins de Saint-Martin, le déjeuner fut servi dans deux grands hôtels de la Condamine.

L'après-midi, une Assemblée Générale a eu lieu, à 2 heures 30, sous la présidence de Mgr l'Evêque, dans la salle des Conférences du quai de Plaisance.

M. Pascalis, l'éminent avocat du barreau de Nice, en sa qualité de Président du Conseil Central, dirigea cette assemblée et donna la parole aux trois présidents de Monaco.

M. Noghès exprima d'abord sa joie et celle de ses confrères de la venue à Monaco des Conférences du littoral ; puis il exposa la situation de la plus ancienne des Sociétés du pays (1876). M. Ernest Levame parla ensuite de la Conférence de Saint-Charles Borromée récemment fondée et déjà prospère et M. Auguste Moschetti donna des renseignements sur la Conférence Saint-Nicolas, des jeunes gens.

Tour à tour, les Présidents de Nice, Cannes, Antibes, Grasse, Vallauris et Menton prirent la parole.

M. Pascalis, sur un ton familier, mais avec l'éloquence qui lui est propre, donna des directions et des conseils pratiques.

Il pria ensuite Mgr l'Evêque d'exprimer à S. A. S. le Prince et à la Famille Souveraine l'hommage de la respectueuse reconnaissance des membres des Conférences, profondément touchés des témoignages de leur constante bienveillance, notamment lors de la célébration du Cinquantenaire de la Conférence de Monaco.

Enfin, M. le Chanoine Ponsard, le si délicat orateur, charma l'auditoire par une allocution toute de circonstance basée sur les bienfaits de la charité.

A 4 heures, une cérémonie de clôture avait lieu à l'Eglise Sainte-Dévote. Mgr Clément, dans un langage choisi, exprima toute la satisfaction qu'il a éprouvée de la visite de cette élite de chrétiens ; il les félicita et leur donna de paternels encouragements.

Un salut solennel et la vénération des reliques de Sainte Dévote termina cette belle et édifiante journée.

Les obsèques de M. l'Abbé Ernest Milhau, Professeur d'Instruction religieuse et Aumônier du Lycée de Monaco, ont eu lieu mardi matin, au milieu d'une nombreuse assistance.

La levée du corps a été faite par le Père Fulgence, à l'Hôpital. En tête du cortège, marchaient les jeunes élèves du Lycée. Le deuil était conduit par MM. Edmond et P. Izard, cousins du défunt, assistés par tous les autres membres de la famille.

Le Prince Souverain s'était fait représenter par le Capitaine de Serres de Mesplès, commandant la Compagnie des Carabiniers.

Dans le cortège, on remarquait la présence de : S. Exc. M. Piette, Ministre d'Etat ; MM. Fuhrmeister, Conseiller privé, Directeur du Cabinet civil du Prince Souverain ; Mauran, Chef du Cabinet civil du Prince Souverain ; Gallèpe, Conseiller de Gouvernement ; Prat, Surveillant général, représentant M. Jantet, Directeur du Lycée, absent de la Principauté en raison de la mort de son frère, et tous les Professeurs du Lycée, en robe ; le Clergé des paroisses de la Principauté ; des délégations de toutes les institutions religieuses ; M. Médecin, Président, et une délégation des Anciens Elèves du Lycée, etc.

La cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église Saint-Martin. Le chanoine Delpech, Curé de la Cathédrale, chanta la messe de *Requiem*, et Mgr Clément, Evêque de Monaco, donna l'absoute.

Le cortège funèbre s'est ensuite rendu au cimetière où l'inhumation a eu lieu dans le caveau réservé aux religieux.

## VARIÉTÉS

## Le Roman de Pétrarque et de Laure

par M. JEAN BARTHOLOMI (1).

Les poèmes qui rendirent célèbres les noms de Pétrarque et de celle qu'il aimait n'ont pas fini d'enchanter les générations humaines. Leur accent a résonné à travers les siècles, il frappe encore notre oreille et excite les émotions les plus rares. Il n'a pas vieilli, et l'auteur du livre que nous présentons aujourd'hui le considère avec raison comme la première note du sentiment moderne.

On n'a jamais cessé et on ne cessera jamais de lire ces sonnets, ces *canzone*, où se déploient les thèmes d'une passion sincère, épurée par la vertu de celle qui en fut l'objet. Lorsque semblent triompher les instincts matériels, lorsque l'âme poétique du monde est obscurcie, ceux qui veulent s'élever au-dessus des brumes opaques ont plaisir et profit à les retrouver, à subir le charme qui s'en dégage, à se livrer à la spiritualité qui les anime. Les meilleurs de nos écrivains se sont penchés sur ces pages immortelles, ils ont essayé d'en pénétrer le sens complet, d'en déchiffrer les énigmes, quand ils ne se sont pas laissés tout simplement emporter par leur lyrisme, jouissant de leur perfection sans analyser leurs beautés. C'est qu'il est en effet deux façons de lire Pétrarque : ou l'on s'enivre de son ambroisie, ou l'on veut savoir quelle est la vérité déguisée sous une forme merveilleuse.

Après beaucoup d'autres, M. Jean Bartholoni a été attiré par le puissant génie du poète, mais tout en se laissant entraîner par le flot tumultueux, il a voulu connaître le caractère de l'homme, il a essayé de nous représenter la femme aimée et chantée par Pétrarque. Le titre donné au livre qu'il vient de publier est bien caractéristique : *Le roman de Pétrarque et de Laure*. C'est l'histoire d'une passion, c'est l'exposé, aussi vrai que possible, des relations qui s'établirent entre les deux illustres... partenaires.

Y a-t-il donc de véritables documents qui permettent d'écrire ce livre ? Hélas ! non et tous les historiens qui ont tenté d'éclaircir le mystère, ont dû avouer leur défaite. Avec la fameuse note écrite par Pétrarque sur son exemplaire de Virgile, ils n'ont eu entre les mains que les joyaux poétiques qu'il nous a légués. C'est à un tel point qu'on en est venu à douter de l'existence réelle de Laure ; on s'est autorisé à écrire qu'elle n'était qu'une création de l'esprit, qu'un fantôme. Mais les sceptiques ne se sont pas avisés que Pétrarque avait pris soin de leur répondre d'avance dans une de ses épîtres familières à Jacques Colonna : « Supposez-vous que je ne l'aie trouvée que dans mon imagination, ce nom de Laure, dont le seul but serait de fournir un sujet à mes chants et de faire parler de moi ? Eh quoi ! vous croyez que cette Laure, que je fais vivre et respirer, dont la beauté m'enivre, ne serait qu'une forme idéale... Ah ! que je serais heureux si vos railleries disaient vrai, si mon amour n'était qu'une feinte et non une ardente passion ! Ah ! croyez-moi, personne ne serait capable d'une si longue et si grande supercherie... »

Si les contemporains eux-mêmes pouvaient s'y tromper, s'ils paraissent avoir ignoré la véritable identité de Laure, sommes-nous en droit d'espérer que nous serons plus heureux ? Surtout si nous écartons une tradition qui repose le plus souvent sur des faux grossiers et des erreurs manifestes ? Quoi qu'il ait tenté, l'abbé de Sade n'est pas arrivé à nous convaincre avec les gros volumes qu'il a consacrés à sa famille du XIV<sup>e</sup> siècle, à son ancêtre Hugues de Sade, mari de Laure de Noves. Ceux qui sont venus après lui, pour nous proposer d'autres solutions du problème, ont encore été moins heureux.

Comme il est écrit plus haut, il nous reste à interroger le poète lui-même, à dégager la sincérité de ses sentiments. Il est incontestable qu'il fut vrai-

(1) Paris, Albert Messein, 1927, 1 vol. in-12 de 199 pages.

ment épris d'une personne vivante. Il aperçut Laure pour la première fois sur le seuil de l'église Sainte-Claire d'Avignon, le jour du Vendredi saint de l'année 1327, lorsque le printemps jetait des fleurs dans la nature à peine éveillée de l'hiver et dans son cœur resté fermé jusqu'alors à l'amour. Il fut ébloui, il aima. Entre cette date et celle de 1348, qui fut celle où son soleil fut éteint ou plutôt fut replacé dans le ciel, il fut torturé par la passion. Laure était, quand les regards du poète se fixèrent pour la première fois sur ses traits, dans l'éclat d'une beauté rayonnante; ses magnifiques cheveux blonds encadraient l'ovale d'un visage de toute beauté. Sa vertu était peut-être encore d'un degré plus élevé: jamais elle ne fut ternie du souffle le plus léger. Quel plus beau témoignage en faut-il que ces strophes du *Triomphe de la Mort*, où Pétrarque s'adresse à sa bien-aimée, délivrée de son corps terrestre:

« L'amour ne vous a-t-il jamais conseillé d'avoir pitié de mon long martyr, sans vous départir toutefois de votre noble et sage résolution? — Vos regards, où se lisaient tour à tour le dédain, la colère ou le pardon, et auxquels je trouvais toujours de la douceur, ont tenu pendant bien des années mon cœur dans le doute. » Et l'âme de Laure répond: « Mon cœur a toujours été et sera toujours à toi: mais je modérais ta passion avec mon regard. — Il n'y avait, en effet, pour nous, aucun autre moyen de sauver notre jeune réputation... — Que de fois je me suis dit: il m'aime, bien plus, il m'aime avec passion, il me faut donc être sur mes gardes. Mais hélas! on se défend bien mal quand on ressent soi-même la crainte ou le désir! — Qu'il regarde le dehors, me disais-je, mais qu'il ne voie pas le dedans! C'est ce qui te modéra bien souvent et te retint, comme le frein pour le coursier. — Plus de mille fois je te montrais un visage irrité, lorsque l'amour remplissait mon cœur. *Mais jamais les désirs n'ont vaincu ma raison.* — Cependant, lorsque je te voyais accablé par la douleur, j'adouçais les regards que je tournais vers toi et je sauvais ainsi ta vie et notre honneur. — Mais lorsque ta passion devenait trop ardente, je prenais congé en te saluant de la tête et de la voix, tantôt craintive, tantôt attristée. — Je n'employais pas avec toi d'autres artifices et d'autres ruses que de l'accueillir tantôt avec bonté, tantôt avec froideur. Tu le sais, toi qui l'as chanté si souvent. — A certains moments, je voyais tes yeux si remplis de larmes que je pensais: il va mourir, je le vois bien, si je ne viens pas à son secours. — Alors je t'accordais quelques légères faveurs. D'autres fois, je te voyais tellement excité que je me disais: c'est le moment d'employer un mors plus dur. — Ainsi, t'encourageant ou te retenant, te faisant rougir ou pâtir, je t'ai conduit jusqu'ici tour à tour triste et joyeux, mais, quoique inquiet, sain et sauf, ce dont je me réjouis (1). »

C'est là tout le roman de Pétrarque et de Laure. Mais pendant les 21 ans qu'il dura, ou du moins que Laure vécut depuis la rencontre à l'église des Clarisses, que de péripéties l'animèrent! Il n'est pour s'en rendre compte que de lire les poèmes de Pétrarque. M. Jean Bartholoni n'y a pas manqué, et il a serti dans son récit ces magnifiques sonnets en l'honneur de Laure vivante ou morte, car il permet ainsi d'éprouver la force des sentiments de l'amant et de mesurer la sagesse et la pureté de l'aimée. Les souvenirs joyeux ou tristes, que Pétrarque roulait dans sa pensée, venaient éclore sur ses lèvres. Comme ils nous touchent dans cette *canzone*:

« Ondes limpides, fraîches et pures, près desquelles s'est reposé le beau corps de la seule femme qui existe pour moi; charmant arbuste au tronc duquel, — je soupire en y pensant, — elle aimait à s'appuyer; herbes et fleurs qu'ont recouvertes ses vêtements gracieux et sa chaste poitrine; air calme

(1) Ce texte, comme tous ceux que nous reproduisons, est emprunté aux excellentes traductions de M. Fernand Brisset, qui ont éclipsé toutes les autres.

et béni où ses beaux yeux ouvrirent mon cœur à l'amour, écoutez tous ensemble mes tristes et suprêmes paroles...

« Un jour, oh! combien ce souvenir m'est doux! un arbuste charmant laissait tomber sur elle une pluie de fleurs. Modeste sous cette riche parure, elle était assise comme environnée d'un gracieux nuage. Une fleur se posait au bord de son manteau; une autre sur ses tresses blondes, qui, ce jour-là, semblaient de l'or brillant semé de perles; celle-ci voltigeait sur la terre ou sur l'eau; d'autres, tourbillonnant gracieusement autour d'elle, paraissaient vouloir dire: l'Amour règne ici! »

Mais il faut goûter cette harmonie des vers italiens:

Da' be' rami scendea  
(Dolce nelle memoria)  
Una pioggia di fior sopra 'l suo grembo;  
Ed ella si s'idea  
Umile in tanta gloria  
Coverta già dell'amoroso nembo.  
Qual fior cadea sul lembo.  
Qual su le trece bionde, etc.

Cette musique, M. Jean Bartholoni est bien qualifié pour en ressentir le charme et pour nous la faire apprécier. Il n'a pas seulement voulu nous mieux révéler le poète, chanteur sublime de l'amour, il l'a présenté aussi adonné à ses études classiques, mais surtout il a célébré le patriote italien. De ce côté-là encore, Pétrarque fut un précurseur. Sa patrie n'était plus seulement la ville d'Arezzo, où sa famille s'était fixée avant de venir à Avignon et Carpentras, ce n'était même plus seulement la Toscane, c'était toute l'Italie. Il souffrait de ses maux, il rêvait son affranchissement, il voulait en faire la grande nation qu'elle est devenue. Citons ces extraits de *canzone*, cet appel à la concorde, à l'action patriotique:

« O mon Italie, bien que les paroles soient impuissantes à guérir les plaies mortelles dont je vois ton beau corps recouvert, que du moins mes lamentations répondent à ce qu'on attend de moi sur les rives du Pô, du Tibre et de l'Arno, où je suis assis grave et attristé... La nature s'est montrée prévoyante à notre égard, quand elle a mis les Alpes comme un rempart entre nous et la rage tudesque... Nobles seigneurs, voyez comme le temps vole, comme la vie s'enfuit! La mort vous touche presque les épaules... Déposez volontairement toute haine et toute colère: leur souffle est funeste au bonheur. Au lieu de consacrer votre existence à nuire, employez-la plus noblement à quelque œuvre des mains ou de l'esprit; livrez-vous à quelque glorieuse entreprise, » etc.

Pétrarque ne se contentait pas d'adjurer ses concitoyens de s'unir pour rendre à leur patrie la liberté et la gloire d'autrefois, il agissait lui-même; il accomplissait des missions politiques, il intervenait auprès des papes, des rois, des princes, des gouverneurs de provinces ou de villes, il dépensait une activité infatigable. Et quand il se retirait dans ses solitudes de Vaucluse ou d'Arquà, ce n'était pas seulement pour rêver à la Laure qui avait blessé son cœur, c'était aussi pour réveiller l'âme des grands ancêtres.

C'est une merveilleuse figure que M. Jean Bartholoni a su éclairer avec la plus vive intelligence. L'auteur du *Roman de Pétrarque et de Laure* a loué la sérénité des dernières années de ce poète qui a revécu son amour après la mort de sa bien-aimée, de ce philosophe épris de l'antiquité, de ce bon ouvrier politique, de cet admirable fils de l'Italie. Quel plus magnifique couronnement à cette existence si bien remplie, Pétrarque lui-même n'a-t-il pas prédit à la fin du *Triomphe de la Divinité*?

« Nous avons vu sur la terre les cinq premiers triomphes (de l'Amour, de la Chasteté personnifiée par Laure qui a vaincu l'Amour, de la Mort qui rendit Laure plus belle et plus proche de son ami, de la Renommée et du Temps); c'est là-haut, si Dieu le permet, que nous verrons le sixième. — Le Temps qui détruit tout si rapidement et la Mort si inexorable dans ses arrêts, seront anéantis ensem-

ble. — Quant à ceux qui ont mérité une éclatante renommée et que le Temps a fait disparaître, quant aux beaux et charmants visages que le Temps et la Mort impitoyables ont fait pâlir, — Ils deviendront plus beaux que jamais... — Revenus à l'époque la plus fleurie de la vie, ils auront, avec une éternelle beauté, une éternelle renommée. Mais, au-dessus de tous ceux qui vont renaître ainsi — Est celle que le monde pleure, celle que, par ma voix et par ma plume fatiguée, il réclame au ciel qui veut la conserver tout entière. — Sur les rives du Rhône, l'Amour m'a causé par elle un si long chagrin que mon cœur en est encore meurtri. — Heureux; certes, le marbre qui recouvre cette femme si belle; mais quand elle aura repris possession de son corps merveilleux, si celui qui la vit sur terre fut heureux, — Que sera-ce donc quand il la reverra dans le ciel? »

Nous ne saurions mieux terminer cette esquisse rapide. Mais avant de poser la plume, nous avons le devoir de remercier M. Jean Bartholoni d'avoir ressuscité avec tant de flamme devant nos yeux l'image immortelle de Laure et de Pétrarque, de nous avoir procuré le plaisir de lire tant de belles pages, de les avoir commentées avec un goût si parfait, d'avoir si bien servi la cause des lettres. Et cela, nous le faisons avec cordialité. Ajouterons-nous que S. A. S. le Prince Pierre a daigné agréer la dédicace de son livre? N'est-ce pas un témoignage éclatant de l'intérêt qu'il présente?

L.-H. LABANDE,  
Membre de l'Institut.

Etude de M<sup>e</sup> ALEXANDRE EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, sousigné, le neuf mai mil neuf cent vingt-sept, dont expédition, transcrite au Bureau des Hypothèques de Monaco, le dix-sept mai même mois, vol. 215, n<sup>o</sup> 17, a été déposée, ce jourd'hui même, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté:

M<sup>me</sup> Anna BELL, rentière, épouse de M. Bion BARNETT, de nationalité américaine, avec lequel elle est domiciliée, 80, Knightbridge, à Londres, a acquis:

De M. Michel DE BELLOUSS, de nationalité russe, rentier, demeurant villa Corinette, boulevard d'Italie, à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), époux de M<sup>me</sup> Corine LABANQUE, demeurant avec lui;

Une propriété appelée *Villino Paolina*, précédemment, et actuellement *La Biondella*, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, située quartier des Moulins, à Monte-Carlo (Principauté de Monaco), ensemble le terrain sur lequel elle repose et qui en dépend, d'une superficie globale de sept cent treize mètres carrés cinquante-huit décimètres carrés, porté au plan cadastral sous les n<sup>os</sup> 72, 73 et 74 de la section E, confinant, dans son ensemble: vers le nord, à la descente des Moulins; vers l'est, à M. Cannone, ancienne propriété Bellando de Castro frères, et au surplus de la propriété de M. de Belloouss, vendeur; et, vers le sud et vers l'ouest, à la descente du Portier.

Cette acquisition a eu lieu moyennant, en bloc et à forfait, le prix principal de cinq cent mille francs, ci..... 500.000 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le deux juin mil neuf cent vingt-sept.

Pour extrait:  
(Signé:) Alex. EYMIN.